

PARTICIPATION CITOYENNE

Le 16 décembre 2015, madame le maire, Brigitte Berteigne, a signé la convention pour la mise en place de la « Participation Citoyenne » dans notre commune. Vingt « Référents » on répondu présent pour cette mission.



Elle consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

La sécurité, c'est l'affaire de tous. Les règles de vie en communauté nécessitent que proximité et vigilance entre voisins soient conjuguées.

Être rapidement avisé, c'est permettre à la gendarmerie de prendre toutes les mesures utiles pour protéger les personnes et les biens.

Le dispositif mis en place vise à rassurer la population, améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance et accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Les référents sont ainsi en relation directe avec la gendarmerie et les relais auprès de la population pour transmettre les informations et la diffusion de conseils préventifs relatifs aux cambriolages.

Les résidents des quartiers peuvent ainsi transmettre toutes les informations qu'ils estiment devoir porter à la connaissance de leurs interlocuteurs.

Chaque habitant peut contacter si nécessaire le garde-champêtre Erwan Vézine au 06.68.90.49.60 ou directement la Gendarmerie au n° 17.

Des panneaux comme celui-ci ont été installés sur notre commune.

